

Cent soixante-dixième session

170 EX/10 Rev.2
PARIS, le 3 septembre 2004
Français seulement

Point 3.6.1 de l'ordre du jour provisoire

**JÉRUSALEM ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉOLUTION 32 C/39
ET DE LA DÉCISION 169 EX/3.7.1**

RÉSUMÉ

Le Directeur général soumet le présent rapport en application de la résolution 32 C/39 et de la décision 169 EX/3.7.1. Dans ce document sont exposées en détail les mesures prises depuis la 169^e session du Conseil exécutif par le Directeur général pour contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem, et un résumé des principales conclusions de la mission de l'UNESCO à Jérusalem (28 février - 5 mars 2004) est présenté en annexe.

Décision proposée : paragraphe 13.

CADRE GÉNÉRAL

1. Dans sa résolution 32 C/39 adoptée en octobre 2003, la Conférence générale demandait notamment l'envoi d'une mission technique à Jérusalem pour évaluer l'état de conservation de la vieille ville et de ses remparts, l'établissement d'un comité d'experts équitablement composé, qui devait être chargé de proposer, sur des bases scientifiques et techniques, les lignes directrices d'un plan d'action pour la sauvegarde de la vieille ville de Jérusalem, et elle demandait également de hâter l'établissement au sein de l'Université d'Al-Qods d'un centre de formation en archéologie. La Conférence générale invitait le Directeur général à présenter un rapport sur l'état d'avancement de ces activités au Conseil exécutif à sa 170e session. Ce rapport fait l'objet du présent document.

A. ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE DE FORMATION EN ARCHÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ D'AL-QODS

2. En ce qui concerne l'établissement d'un centre de formation en archéologie à l'Université d'Al-Qods qui répond à une proposition de l'ICCROM à laquelle l'UNESCO a donné suite, deux réunions ont été organisées à Jérusalem, les 3 et 4 mars 2004.

3. À la première assistaient le Directeur du Centre du patrimoine mondial, M. Francesco Bandarin, le directeur général de l'ICCROM, M. Nicholas Stanley-Price, le président de l'Université d'Al-Qods, le professeur Sari Nusseibeh, ainsi que le professeur Marwan Abu Khalaf et M. Osama Hamdan, de l'Institut d'archéologie islamique, le docteur Khuloud Khayyat Dajani, assistant du Président, et M. Klaus Stark, directeur par intérim du Département de la coopération internationale, qui appartenaient tous à l'Université d'Al-Qods. La seconde réunion rassemblait le Directeur du Centre du patrimoine mondial, le Directeur général de l'ICCROM, le professeur Marwan Abu Khalaf de l'Université d'Al-Qods et le professeur Michael Turner, de l'Académie Bezalel. La mission rencontra également le professeur Arnon Zuckerman, Président de l'Académie Bezalel d'Arts et Design.

4. L'Université d'Al-Qods a arrêté deux grands programmes, l'un concernant l'archéologie et, depuis 2002, un autre consacré à la conservation architecturale. Le programme d'archéologie a été suivi par plus d'une centaine d'étudiants. Pour 2006, l'Université prévoit de mettre au point un autre grand programme biennal sur la gestion des ressources culturelles. Une éventuelle coopération à cet égard avec l'Université Yarmouk de Jordanie, et les Universités Cottbus d'Allemagne et Lund de Suède est actuellement à l'étude.

5. Dans cette perspective, l'Université d'Al-Qods s'est déclarée désireuse de recevoir des conférenciers et des professeurs venant d'autres pays, et de bénéficier d'une aide pour financer des stages à l'étranger et des aménagements appropriés dans ses locaux. L'ICCROM serait en mesure d'offrir des stages, de mettre à la disposition des utilisateurs son laboratoire de conservation et ses matériels didactiques et de prêter son concours pour définir les programmes d'études. L'Université de Naples et l'ICCROM ont fait don de plus de 700 ouvrages, portant en particulier sur la conservation.

B. ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE POUR LA RESTAURATION DES MANUSCRITS D'AL-AQSA

6. Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la résolution 32 C/39 concernant la création d'un centre pour la restauration des manuscrits d'Al-Aqsa au sein de la Madrassa Al-Ashrafiya, l'UNESCO a envoyé une mission à Jérusalem, du 22 au 27 février 2004, conduite par

le professeur Andrea Papi, ancien directeur de l'*Istituto per l'Arte e il Restauro* et nouveau directeur de l'école *Lorenzo dei Medici* de Florence en Italie, afin d'établir un rapport sur l'état d'avancement des travaux de restauration du bâtiment, de formuler des recommandations pour les prochaines étapes à envisager, et de dresser une liste détaillée des équipements à acquérir pour le futur laboratoire de restauration.

7. L'expert pense que les locaux de la Madrassa Al-Ashrafiya pourront être utilisés comme laboratoire d'ici environ un an, si les travaux se poursuivent régulièrement et si l'on ne rencontre pas d'obstacles inattendus. Actuellement, une équipe de cinq spécialistes palestiniens de la restauration des manuscrits, qui a déjà bénéficié d'un programme complet de formation à l'*Istituto per l'Arte e il Restauro* (1999-2002) de Florence (Italie), s'attache à dépoussiérer les manuscrits et à les mettre dans des boîtes, étape préparatoire aux travaux qui vont suivre. Pour renforcer les capacités professionnelles de ces cinq restaurateurs, le professeur Papi a suggéré (i) la création d'un laboratoire "*d'urgence*" temporaire dans la bibliothèque de la mosquée d'Al-Aqsa ; (ii) l'établissement d'un inventaire de tous les manuscrits du Coran du Musée islamique ; (iii) la création d'un laboratoire de restauration parfaitement équipé, centre de formation pour les générations futures, assurant une actualisation régulière des connaissances afférentes aux techniques de restauration modernes dans le cadre de programmes de stages.

8. Le Waqf islamique de Jérusalem a souscrit au rapport du professeur Papi, et le directeur de la bibliothèque d'Al-Aqsa a présenté une demande de crédits à l'UNESCO au titre du laboratoire de restauration temporaire dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale UNESCO/Welfare Association pour la "restauration et la réhabilitation de la Madrassa Al-Ashrafiya et sa réutilisation en tant que Centre d'Al-Aqsa pour la restauration des manuscrits islamiques". L'UNESCO aidera le Waqf islamique à organiser périodiquement des stages dans des laboratoires spécialisés à l'étranger pour les cinq restaurateurs et, dès que les locaux de la Madrassa Al-Ashrafiya seront prêts pour abriter le laboratoire permanent, elle participera au financement et à l'acquisition des équipements nécessaires.

C. RAPPORT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION DE LA VIEILLE VILLE DE JÉRUSALEM ET DE SES REMPARTS (MISSION EFFECTUÉE DU 28 FÉVRIER AU 5 MARS 2004)

9. Conformément aux dispositions de la résolution 32 C/39 de la Conférence générale, une mission technique a été envoyée sur place par l'UNESCO du 28 février au 5 mars 2004, composée de : Francesco Bandarin, directeur du Centre du patrimoine mondial, Michael Petzet, président de l'ICOMOS, Nicholas Stanley-Price, directeur général de l'ICCROM, Mechtild Rössler, chef de l'Unité Europe du Centre du patrimoine mondial, et Giovanni Boccardi, chef de l'Unité États arabes du centre du patrimoine mondial. Deux experts, le professeur Michael Turner et M. Yussuf Natsheh, désignés respectivement par Israël et l'Autorité palestinienne pour assurer la coordination sur le plan technique, ont prêté leur concours à la mission.

10. Grâce à la parfaite coopération de toutes les institutions concernées, celle-ci a pu atteindre les objectifs fixés par la Conférence générale dans sa résolution 32 C/39. Un résumé de ses conclusions figure en annexe au présent document.

D. ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ D'EXPERTS

11. Tenant compte de la résolution 32 C/39, le Directeur général a pris un certain nombre de mesures en vue de l'établissement d'un comité d'experts qui sera chargé de proposer, sur une base

scientifique et technique, les lignes directrices d'un plan d'action pour la sauvegarde de la vieille ville de Jérusalem.

12. Au moment où le présent rapport est rédigé, une liste préliminaire d'experts et un projet de mandat de ce Comité sont en cours d'établissement. La liste d'experts comprend des représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales spécialisées qui œuvrent avec l'UNESCO à la protection du patrimoine culturel, ainsi que des experts indépendants choisis en fonction de leurs compétences et de leur expérience reconnues dans des domaines entrant dans le champ des travaux du Comité. Des consultations avec toutes les parties concernées seront bientôt engagées en vue de la tenue de la première réunion du Comité en novembre 2004.

Décision proposée

13. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision ainsi conçue :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la résolution 32 C/39 de la Conférence générale et la décision 169 EX/3.7.1,
2. Ayant examiné le document 170 EX/10 Rev.2,
3. Exprime sa gratitude à tous les États membres, OIG et ONG concernés pour leurs précieuses contributions à l'action de l'UNESCO en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem et leur demande instamment de continuer à aider l'UNESCO dans ce contexte ;
4. Remercie le Directeur général de ses efforts ininterrompus pour donner suite à son initiative en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem en application de la résolution 32 C/39 de la Conférence générale ;
5. Invite le Directeur général à lui présenter un rapport sur l'état d'avancement des activités menées dans le cadre de son initiative à sa 171e session.

ANNEXE

RAPPORT SUR LA MISSION DE L'UNESCO À JÉRUSALEM (28 février - 5 mars 2004)

Avis importants

Le présent rapport technique concerne exclusivement l'état de conservation du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem et de ses remparts. La mission a été exécutée conformément à la résolution 32 C/39¹, qui est présentée à la fin de ce rapport.

Pour ce qui est des sites, monuments et édifices cités dans le rapport, il a été fait mention, lorsqu'elles existent, de leurs appellations coutumières, déjà utilisées dans les rapports précédents de l'UNESCO sur Jérusalem.

1. Composition de la mission de l'UNESCO et institutions rencontrées

Les membres de la mission étaient : Francesco Bandarin, directeur du Centre du patrimoine mondial, Michael Petzet, président de l'ICOMOS, Nicholas Stanley-Price, directeur général de l'ICCROM, Mechtild Rössler, chef de l'Unité Europe du Centre du patrimoine mondial, et Giovanni Boccardi, chef de l'Unité États arabes du Centre du patrimoine mondial. Deux experts désignés respectivement par Israël et par l'Autorité palestinienne pour assurer la coordination technique, le professeur Michael Turner et M. Yussuf Natsheh, ont prêté leur concours à la mission.

La mission a été reçue chaleureusement par toutes les parties intéressées et a pu rencontrer des représentants des institutions et des organismes techniques ci-après de la vieille ville de Jérusalem, en coordination avec les deux experts techniques :

- la Direction des antiquités d'Israël,
- la municipalité de Jérusalem,
- le Waqf islamique,
- la Welfare Association,
- le Patriarcat orthodoxe grec,
- le Patriarcat arménien,
- le Patriarcat latin,
- la Custodie franciscaine de Terre sainte,
- l'Université d'Al-Qods,
- l'Académie Bezalel.

2. Champ de la mission et aspects méthodologiques

Selon la conception internationalement admise de la préservation des villes historiques, il importe d'établir un lien entre la stratégie de conservation et l'équilibre socioéconomique. Préserver une "ville historique" en tant que telle est impossible quand la structure sociale traditionnelle est bouleversée. Si l'on ne veille pas à préserver le contexte social, les différents monuments deviennent des éléments isolés dans un environnement dégradé et étranger, comme cela s'est malheureusement produit dans bien des cas.

¹ Résolution 32 C/39 adoptée par la Conférence générale en octobre 2003.

Les questions relatives à la conservation de la vieille ville de Jérusalem seront donc traitées suivant l'approche adoptée par les organismes professionnels pour l'analyse des milieux urbains historiques, telle qu'elle est définie par les chartes internationales existantes².

3. Situation de la vieille ville

En 2001, la population de la vieille ville se chiffrait à environ 33.500 habitants, soit approximativement 5 % de la population totale. En 2000, la population palestinienne de la vieille ville (musulmans et chrétiens) était estimée à 29.700 personnes (88,5 %), et la population juive à 3.800 personnes (11,5 %). La superficie de la vieille ville ne dépasse pas 900 dounam (environ 1 km²)³.

Aujourd'hui, cette zone relativement restreinte subit d'extraordinaires pressions, du fait de l'accroissement de la population, d'utilisations nouvelles des terres et des zones bâties, ainsi que des problèmes sécuritaires qui se traduisent par des entraves à la circulation des personnes et des marchandises et une rupture des liens traditionnels avec les communautés de l'arrière-pays.

Il faut aussi prendre note d'un facteur pertinent pour ce qui concerne la conservation, à savoir le rôle très particulier que le fait d'être un des plus importants centres de pèlerinage religieux du monde confère à la vieille ville. L'importance donnée aux utilisations religieuses signifie que dans certains cas, pour entretenir, restaurer et reconstruire les monuments, on s'attache essentiellement à leur fonction religieuse, sans prendre suffisamment en compte leur statut de biens du patrimoine culturel.

4. Principales questions relatives à la conservation du patrimoine culturel de la vieille ville et de ses remparts

4.1 Cadre institutionnel et cadre de planification

Depuis 1967, la vieille ville de Jérusalem est administrée *de facto* par les autorités israéliennes. Par conséquent, les constructions nouvelles et les projets de conservation relèvent tous, en principe, de la compétence administrative de la municipalité.

Théoriquement, tous les travaux réalisés à l'intérieur de la vieille ville doivent être autorisés par une instance spéciale, le Conseil de la préservation et de la restauration. Toutefois, même si la Direction israélienne des antiquités subordonne toute construction dans la vieille ville à l'obtention d'un permis, la mission a constaté qu'en réalité la plupart des travaux de construction, surtout lorsqu'il s'agit de petites interventions, y sont actuellement effectués sans permis et, souvent, hors de tout contrôle de la municipalité ou de la Direction israélienne des antiquités.

Outre le service de l'urbanisme de la municipalité, qui coordonne et contrôle l'ensemble du processus de planification urbaine, et la Direction des antiquités, d'autres organismes israéliens jouent dans la vieille ville un rôle important. Ce sont la "Jewish Quarter Development Company" (Société d'aménagement du quartier juif) et l'"East Jerusalem Development Company" (Société d'aménagement de Jérusalem-Est), deux organismes d'État qui comptent au nombre de leurs objectifs la mise en œuvre de projets d'aménagement infrastructurel et d'embellissement dans leurs zones de compétence

² Voir en particulier la "Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques" (Washington, 1987), complétant la "Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites" (Charte de Venise, 1964).

³ 1 dounam = 1.000 m².

respectives. Un autre acteur important, dans la vieille ville, est le Ministère israélien des affaires religieuses, qui est responsable de la gestion de certains lieux saints, y compris le tunnel qui longe le Mur occidental.

La municipalité de Jérusalem élabore actuellement un plan directeur, dont un volet est spécialement consacré à la vieille ville et vise principalement à sa préservation. Ce plan est le dernier en date d'une série de plans qui ont été conçus depuis l'époque du mandat britannique, dont ceux de Mc Lean (1918), d'Ashbee (1922) et de Kendall (1944) et le plan de 1976, toujours en vigueur. Selon la municipalité, le nouveau plan directeur devrait entrer en vigueur dans les 12 à 18 mois qui suivront la rédaction du présent rapport (juin 2004), une fois achevées les auditions publiques et autres formalités. Ce plan prendra en compte le périmètre historique de l'ancienne Jérusalem, en étendant les limites de la vieille ville au nord et au sud des remparts actuels, construits par Soliman le Magnifique au milieu du XVI^e siècle. Le plan comportera également des règles de construction spécifiques, régissant l'aménagement à l'intérieur des remparts, s'agissant tant de l'effet visuel des constructions que de leur typologie.

Parmi les institutions palestiniennes, le principal acteur est le Waqf islamique, qui est responsable de l'entretien et de la conservation de Al-Haram Al-Sharif, ainsi que de la sauvegarde de tous les autres biens de la "fondation", c'est-à-dire de tous les monuments islamiques et autres biens immobiliers, y compris les maisons, magasins, *sabil* (fontaines), etc., situés dans la vieille ville⁴. Il semblerait que plus de 1.500 biens immobiliers fassent partie de la fondation, ce qui fait du Waqf islamique le plus gros propriétaire de la vieille ville. Le Waqf islamique procède généralement aux travaux d'entretien et de restauration de ses biens, notamment des monuments, sans demander de permis à la municipalité ni à l'Autorité israélienne des antiquités, qu'il ne reconnaît pas officiellement.

En dehors du Waqf islamique, au moins trois organisations non gouvernementales sont associées à des projets de réhabilitation dans la vieille ville. La principale d'entre elles est la Welfare Association, une organisation palestinienne basée à Genève qui bénéficie d'appuis et de financements considérables de la part de sources privées et gouvernementales. La Welfare Association gère l'Old City of Jerusalem Revitalisation Programme (OCJRP) (Programme de revitalisation de la vieille ville de Jérusalem). Son unité technique, installée dans une maison restaurée de la vieille ville, est chargée de la mise en œuvre de plusieurs projets de réhabilitation et de sensibilisation, de grande ou moyenne envergure.

Récemment, la Welfare Association a réalisé une étude sur la revitalisation de la vieille ville (*Jerusalem, Heritage and Life - Welfare Association, 2004*), comprenant un état des lieux, très détaillé, établi de divers points de vue. La Welfare Association a intégré toutes ces données à l'intérieur d'un système d'information géographique (SIG), qui constitue une précieuse base de référence pour les évaluations futures de l'état de conservation du tissu bâti de la vieille ville. L'étude comprend également des recommandations et propositions relatives à un plan d'aménagement et de conservation de la vieille ville. Bien que partant de l'hypothèse réaliste que la vieille ville demeurera "sous contrôle israélien à court et à moyen terme", ces recommandations ne paraissent pas avoir le moindre rapport avec la stratégie et les orientations du plan que la municipalité de Jérusalem est en train d'élaborer⁵.

⁴ Par l'acte de séparation jordanien de 1988, le Royaume hachémite a reconnu le rôle de l'OLP en Cisjordanie mais a maintenu sa compétence administrative sur les lieux saints de Jérusalem.

⁵ Citation tirée de : Welfare Association, *Jerusalem Heritage and Life: The Old City Revitalization Plan* (Jérusalem, 2004), p. 130.

Parmi les communautés chrétiennes palestiniennes, les principales entités en cause sont le Patriarcat orthodoxe grec, la Custodie franciscaine de Terre sainte, le Patriarcat arménien et l'église copte. D'autres confessions détiennent aussi dans la vieille ville des intérêts ou des biens d'une sorte ou d'une autre, qui ne peuvent cependant se comparer par leur étendue ou leur importance à ceux des quatre précédentes. Ces institutions religieuses se partagent la propriété des principaux lieux saints chrétiens de la vieille ville et exercent leurs droits sur ces biens conformément à l'accord dit de *statu quo*, datant de la période ottomane (et institutionnalisé par un *firman* en 1852). Du fait de l'extrême complexité de ses dispositions administratives sur la propriété des Lieux saints et l'exercice des droits s'y rapportant, cet accord n'a pas toujours facilité la conservation des biens en question. Outre les monuments, le Patriarcat orthodoxe grec serait à lui seul propriétaire de plus de 1.000 biens immobiliers à l'intérieur de la vieille ville, et les Franciscains de quelque 350 unités résidentielles, en plus du complexe du Saint-Sauveur et d'autres biens religieux. Le Patriarcat arménien serait propriétaire d'environ 5 à 7 % des immeubles de la vieille ville, bien que ces chiffres ne soient pas confirmés. L'entretien d'un nombre aussi impressionnant d'édifices pose un sérieux défi aux églises, dont certaines ont vu leurs communautés se réduire ces dernières années et ont de la difficulté à obtenir de leurs locataires appauvris qu'ils paient des loyers. De plus, selon les techniciens compétents, les églises savent que des activités de construction illégales menacent leurs biens mais ne seraient pas en mesure d'imposer leur contrôle.

En résumé, il semble qu'en raison de la situation existante, la vieille ville de Jérusalem ne dispose pas d'un cadre institutionnel et de planification efficace et cohérent, susceptible d'assurer une gestion et une conservation appropriées de son patrimoine culturel. Ce problème ne paraît pas justiciable d'une solution technique, aussi longtemps que le différend relatif au statut définitif de la vieille ville ne sera pas réglé.

4.2 Impact des recherches archéologiques sur la conservation du patrimoine culturel

La vieille ville de Jérusalem a ceci de remarquable qu'elle constitue un paysage urbain vivant auquel se trouve incorporé l'héritage de plus de 2.000 années d'histoire de la ville. Elle est remarquable aussi en ce qu'elle forme l'un des sites archéologiques les plus importants du monde. Les impressionnants vestiges d'époques plus anciennes qu'elle recèle étaient dans une large mesure inconnus jusqu'à leur mise au jour aux XIX^e et XX^e siècles, et son sous-sol archéologique abrite une grande part des témoignages du passé qui justifient l'extraordinaire importance attachée à Jérusalem par différentes croyances.

Depuis 1967, une vaste exploration du sous-sol archéologique de la vieille ville a été entreprise. Cela s'est traduit au cours des 35 dernières années par plusieurs campagnes de fouilles, avec l'obligation concomitante d'en publier et d'en conserver les résultats chaque fois que cela était possible. Souvent, les principes bien établis consistant à ne creuser que le minimum nécessaire (intervention minimum) et à réserver délibérément des zones "témoins" à des fins d'exploration future n'ont été respectés que lorsque des fouilles étaient matériellement impossibles en raison de la présence au sol de constructions qui ne pouvaient être démolies.

Une politique limitée à des fouilles de sauvetage serait plus conforme aux principes de gestion du patrimoine archéologique que celle qui consiste à exploiter au maximum toutes les possibilités de fouilles. Elle serait, de plus, conforme à la recommandation formulée par l'UNESCO en 1956 au sujet des fouilles en territoire occupé⁶.

Le professeur R. Lemaire, dans son rapport de 1987, se réfère aux dispositions de cette recommandation et souligne que "[b]ien que ce texte n'ait pas de valeur juridique, il lie moralement les pays qui l'ont voté, parmi lesquels Israël"⁷.

La grande majorité des fouilles réalisées au cours des 35 dernières années - avec la prodigieuse amélioration des connaissances à laquelle elles ont abouti - l'ont été avec un professionnalisme d'une grande exigence. Pourtant, des critiques ont été formulées à l'encontre de l'exploration du sous-sol qui faisait appel à des techniques non conformes aux normes archéologiques applicables à ce qui pouvait être des gisements de valeur archéologique.

Par exemple, l'opération lancée en novembre 1999 dans le cadre de la restauration de la Salle de prières Marwani en vue de rouvrir deux des rampes d'accès, situées dans l'angle sud-est du Haram Al-Sharif, a été critiquée pour ne pas avoir été conduite sous surveillance archéologique. L'utilisation d'engins de terrassement mécaniques dans les zones archéologiquement sensibles de la vieille ville n'est pas sans précédent, malheureusement, pas plus que l'enlèvement d'importants gisements archéologiques non surveillés par des spécialistes. On peut également citer l'aménagement, en 1967, de l'esplanade du Mur occidental, à l'occasion duquel le niveau du sol a été abaissé d'environ 2,50 mètres suite à la démolition de bâtiments de type courant⁸; la mise au jour, en 1970, d'un nouveau bassin à l'est du plateau formant le dôme du Rocher; et les enquêtes menées par le Ministère israélien des affaires religieuses entre 1968 et 1971 sur le tunnel du Mur occidental.

Tous les chantiers de fouilles maintenus à découvert à l'intention des visiteurs nécessitent des frais récurrents d'entretien et de surveillance. Lorsque les budgets sont réduits, les cycles d'entretien tendent à se raréfier et les sites se détériorent. Les zones ayant fait l'objet d'une exploration d'envergure le long des Murs occidental et méridional du Haram Al-Sharif (et dans les zones archéologiques attenantes à la partie externe des murailles de la ville) ont des coûts d'entretien élevés (surveillance régulière de la végétation, consolidation des surfaces dégagées, etc.). Au moment où a eu lieu la visite de la mission, l'état d'entretien général de cette zone s'était sensiblement amélioré par rapport aux années antérieures. La principale exception, comme l'ont reconnu les administrateurs du site, concernait les salles du bâtiment public omeyyade jouxtant le Mur méridional. Leur végétation luxuriante contraste avec la partie jardin centrale du bâtiment, qui est vierge de toute végétation dans l'actuel abri ombragé. Cette inversion des valeurs (salles couvertes de végétation, jardin sans arbres) est déconcertante pour le visiteur et devrait être repensée dans le cadre d'une politique d'interprétation globale.

⁶ *En cas de conflit armé, tout État membre qui occuperait le territoire d'un autre État devrait s'abstenir de procéder à des fouilles archéologiques dans le territoire occupé. En cas de trouvailles fortuites, faites notamment au cours de travaux militaires, la puissance occupante devrait prendre toutes les mesures possibles pour protéger ces trouvailles, qu'elle devrait remettre à la fin des hostilités, de même que toute documentation y relative qu'elle détiendrait, aux autorités compétentes du territoire précédemment occupé.* Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques, 5 décembre 1956 (section VI, paragraphe 32), dans : UNESCO, *Conventions et recommandations de l'UNESCO relatives à la protection du patrimoine culturel* (Paris, 1983), p. 118.

⁷ Lemaire, document 127 EX/12 (1987), p. 19.

⁸ M. Benvenisti, *Jerusalem: The Torn City* (Jérusalem, 1976), p. 312.

Les efforts actuellement déployés en vue d'améliorer l'interprétation *in sine* dans le Parc archéologique Davidson devraient être salués. Le centre réservé aux visiteurs, qui est attenant à la face interne de la muraille de Soliman et qui enjambe les vestiges excavés d'un bâtiment public omeyyade, permet de s'orienter. À l'heure actuelle, la personne qui suit une visite guidée obtiendra davantage de renseignements qu'un visiteur individuel vu le manque d'indications explicatives sur le site (situation qui devrait être apparemment rectifiée).

L'interprétation pour le public des parties excavées le long des Murs méridional et occidental, lesquelles sont complexes et se rapportent à diverses périodes, constitue un défi depuis leur mise au jour. (Il en va de même pour le profane qui souhaite décrypter seul les vestiges excavés dans la Citadelle, et ce malgré une signalisation explicative de qualité.) Bon nombre de reconstructions bien intentionnées mais inadaptées des parois murales de bâtiments byzantins et omeyyades (en particulier), effectuées dans les années 1980, ont été démantelées au profit des politiques de préservation sélective mentionnées ci-dessus. Non seulement ces politiques de préservation sélective sont nettement moins onéreuses, elles sont aussi beaucoup plus conformes aux principes généralement admis de la Direction du patrimoine archéologique. Cette tendance devrait être encouragée.

Si le nombre de visiteurs était très faible au moment de la mission, un problème important s'est fait jour concernant la gestion des visiteurs. Dans quelle mesure l'interférence dans le tissu historique est-elle justifiée pour des besoins d'accès et de sécurité ? La question s'applique à trois sites fondamentaux : la basilique du Saint-Sépulcre, la mosquée d'Al-Aqsa et les tunnels adjacents au Mur occidental. Pour ces trois sites, la nécessité d'éviter l'accès unique entrée/sortie a été dictée par des considérations de sécurité. Une solution a été trouvée (malgré les réserves susmentionnées) pour la Salle de prières Marwani grâce au dégagement d'un accès via les entrées existantes, jusqu'ici condamnées.

La solution adoptée pour les tunnels du Mur occidental et la sortie "visiteurs" est plus discutable. Il a fallu ménager une brèche de plusieurs mètres dans l'assise rocheuse d'une zone archéologique sensible où chaque facette a une importance historique. Reconnaisant les difficultés politiques qu'il y a à utiliser les points d'accès existants, cette solution va néanmoins à l'encontre de certains principes de conservation importants concernant l'intégrité et la réversibilité du site. L'ouverture de l'ancienne Porte Ayyoubide à l'ouest de Bab Al-Maghâriba (aussi appelée Porte Dung) a entraîné à ce niveau l'enlèvement de plusieurs rangées dans la muraille de Soliman. Si les arguments qui penchent en faveur d'un autre accès sont fondés, la destruction du tissu original est regrettable (comme ce fut le cas lors de l'élargissement de Bab Al-Maghâriba (aussi appelée Porte Dung) sous l'Administration jordanienne).

4.3 Détérioration des monuments

La mission a limité son examen à certains monuments figurant parmi les plus importants, à savoir : le Haram Al-Sharif ; la basilique du Saint-Sépulcre ; le couvent grec orthodoxe ; la cathédrale arménienne Saint-Jacques ; l'église Saint-Jean-Baptiste le Précurseur ; la Citadelle/Tour de David ; le Cardo roman ; la synagogue Hurva ; le quartier juif ; le parc archéologique situé du côté sud du Mur occidental ; le tunnel qui longe le Mur occidental, ainsi que les principales portes et autres parties des remparts de la ville. Grâce à l'observation des monuments énumérés, la mission a été à même de déterminer un certain nombre de points relatifs à leur conservation.

Outre leur valeur culturelle et artistique, les monuments de Jérusalem ont une énorme importance religieuse et symbolique pour des millions de personnes. C'est ce type de signification qui a souvent

motivé la façon d'aborder la conservation. Dans bien des cas, la démarche n'était et, dans une certaine mesure, n'est toujours pas inspirée par le respect de l'authenticité ni par le souci du patrimoine culturel, mais plutôt par le désir d'embellir le monument comme lieu de culte. Cela saute aux yeux, notamment dans les restaurations passées du dôme du Rocher et du Saint-Sépulcre. Dans ses rapports, le professeur Lemaire rend compte avec une grande minutie de telles interventions effectuées dans les années 1950 et 1960. Dans son rapport de 1993, par exemple, il signalait que le dôme du Rocher avait fait l'objet d'une "dramatique restauration" qui avait gravement endommagé le monument et dont il citait plusieurs aspects⁹. La restauration du Saint-Sépulcre, également critiquée par le professeur Lemaire, s'est poursuivie jusqu'à une période plus récente.

Des observations analogues apparaissent dans son rapport de 1990 où il mentionne à nouveau "l'extrême sécheresse" de la restauration qui "fit peu de cas de la conservation de témoins originaux"¹⁰. En 1993, le professeur Lemaire a proposé une explication partielle des disparités concernant la restauration du Saint-Sépulcre en disant que : "l'absence de consensus au sein de l'organe directeur, composé de représentants des trois communautés religieuses concernées, est à l'origine à la fois d'une extrême lenteur dans les travaux et d'entreprises discordantes"¹¹.

Depuis le dernier rapport du professeur Lemaire établi en 1996, la situation n'a pas fondamentalement changé au Saint-Sépulcre. Lorsque les membres de la mission ont visité le monument, la restauration réussie et bien documentée du clocher situé à gauche de l'entrée principale était presque achevée.

À l'intérieur du monument, la grande coupole qui surplombe la rotonde, laquelle a été reconstruite entre 1863 et 1868, a été décorée au milieu des années 1990, grâce à un généreux don privé. Les motifs et ornements utilisés sont complètement nouveaux et n'ont aucun lien avec la structure originale. En outre, des mosaïques néo-byzantines ont été exécutées à l'intérieur de la plus petite coupole qui surplombe la chapelle grecque. Une telle intervention va à l'encontre des principes de conservation et porte atteinte à l'authenticité du lieu. Les structures modernes en béton armé, érigées autour et à l'intérieur de l'iconostase grecque (Catholicon), commencent à se détériorer et risquent d'avoir des effets délétères sur les anciennes colonnes. Qui plus est, l'introduction d'une structure aussi rigide pourrait constituer un danger en cas de séisme. Elle devrait donc être enlevée, après une minutieuse étude archéologique et structurelle.

Suite à la réfection du dôme du Rocher, dont le toit en aluminium a été remplacé par des plaques de cuivre doré en 1994, les fuites d'eau ont complètement cessé. Par conséquent, il serait possible de s'atteler à la conservation intérieure. Le rapport du professeur Lemaire établi en 1993 rappelle les conclusions formulées par le groupe de trois experts internationaux, lors de leur mission à Jérusalem à laquelle il a pris part, à savoir : "une restauration importante, comprenant, entre autres, le renouvellement complet des travaux exécutés il y a une quarantaine d'années, s'impose donc d'urgence". Les experts ont préconisé la nécessité d'entreprendre des travaux urgents afin de prévenir les infiltrations d'eau dans le toit et les murs, détériorant les parois intérieures en marbre, les peintures, les poutres et les mosaïques¹². Trois missions distinctes ont été effectuées par des experts de l'UNESCO et de l'ICCROM ces dernières années en vue d'établir des évaluations approfondies et des études de conservation pour les mosaïques, les stucs peints, les panneaux de marbre et les carrelages.

⁹ Traduit du français (Lemaire, document 142 EX/14 (1993), p. 4 du français).

¹⁰ Traduit du français (Lemaire, document 135 EX/11 (1990), p. 20 du français).

¹¹ Traduit du français (Lemaire, document 142 EX/14 (1993), p. 8 du français).

¹² Traduit du français (Lemaire, document 142 EX/14 (1993), p. 5 du français).

Malheureusement, le manque de financement retarde leur mise en œuvre. Globalement, sur le Haram Al-Sharif, des travaux de conservation et de remise en état sont en cours pour la Madrassa Al-Ashrafiya, la partie externe du Mur méridional du Haram Al-Sharif et le Musée islamique. À l'exception du Mur méridional, ces travaux sont conduits correctement.

La synagogue Hurva est un autre monument ayant une importance religieuse, originellement construit dans le quartier juif dans les années 1860 en style ottoman. Cette synagogue a été détruite dans la période comprise entre 1947 et 1967. Après 1967, le site a été réaménagé en jardin public et une arche a été reconstruite. La Société d'aménagement du quartier juif envisage la possibilité de reconstruire la synagogue Hurva d'après son plan original et une proposition a été établie en ce sens. Outre la remise en état de la synagogue comme lieu de culte, les architectes israéliens responsables du projet estiment que sa reconstruction redonnerait à la vieille ville son homogénéité d'antan. Une fois encore, la décision définitive devra trouver le juste équilibre entre les principes de la conservation urbaine et les exigences d'une ville dynamique.

Comme il a déjà été mentionné au chapitre 4.2 ci-dessus, la situation actuelle empêche la mise en place d'un système de conservation efficace et approprié dans la vieille ville. Pour ce qui est des monuments, le manque de coordination institutionnelle entre les parties concernées affecte à plus d'un titre leur état de conservation.

Il est notamment difficile d'agir avec efficacité et rapidité lorsque des problèmes de conservation surviennent. L'exemple type est celui du Saint-Sépulcre où la complexité des accords régissant la propriété et l'utilisation des locaux entre les autorités religieuses responsables retarde sensiblement le processus décisionnel. L'Édicule de la rotonde, érigé en 1809 suite au catastrophique incendie de 1808, est toujours protégé par la charpente métallique mise en place à l'issue du séisme survenu en 1927. Aucun accord n'a été conclu entre les églises concernant la responsabilité des réparations nécessaires. Seuls les travaux touchant les zones qui relèvent d'une des trois églises concernées seulement peuvent être effectués. En conséquence, l'église du Saint-Sépulcre produit une impression générale d'incohérence et de mauvais état de conservation.

Le bassin historique Birket Hammam Al-Batruk (aussi appelé bassin d'Ezechias) est également dans un état épouvantable à cause du manque de coordination entre les parties intéressées, avec de sérieux risques pour la santé publique. La situation n'a pas changé depuis 1990 au moins, date à laquelle le professeur Lemaire a signalé son état d'abandon¹³.

La présence d'un renflement sur le Mur méridional de Al-Haram Al-Sharif, qui a donné lieu en 2002 entre le Waqf islamique et les Autorités israéliennes à une âpre contestation dont la presse a abondamment rendu compte, constitue un autre exemple de ce problème. Faute d'accord sur le point de savoir à qui incombait la responsabilité d'agir, et après un délai considérable, les travaux de réparation nécessaires ont été confiés à une "tierce partie" (de Jordanie) et sont toujours en cours.

Plus récemment (septembre 2003), l'effondrement d'une partie du mur ouest du Musée islamique, qui avait été immédiatement réparée de façon satisfaisante par le Waqf islamique, a suscité des controverses analogues. En revanche, l'affaissement survenu pendant la nuit du 14 février 2004, sous l'effet conjugué d'une forte chute de neige et d'une légère secousse sismique, du flanc nord du terrassement soutenant la rampe d'accès ombragée de Al-Haram Al-Sharif n'a donné lieu à aucun désaccord entre les deux parties (du moins parmi les spécialistes qu'a rencontrés la mission).

¹³ Lemaire, document 135 EX/11 (1990), p. 19.

Un autre problème est dû à l'impossibilité d'exécuter les travaux de conservation selon un calendrier préétabli, du fait des modifications imprévisibles des dispositions administratives et sécuritaires. Ainsi, les travaux actuellement en cours à la Madrassa Al-Ashrafiya ont apparemment été retardés à cause des difficultés auxquelles se heurte le passage des matériaux de construction nécessaires et des ouvriers jusqu'à Al-Haram Al-Sharif, difficultés qui résulteraient de mesures de sécurité plus strictes imposées par les Autorités israéliennes. La mission a toutefois été informée que la situation s'était améliorée au cours des dernières semaines et que les travaux pouvaient reprendre. Il est à noter que, de par leur nature même, les travaux de conservation exigent d'être planifiés et exécutés avec soin. Une construction à ciel ouvert en cours de réparation, par exemple, ne peut pas rester exposée aux éléments pendant la saison pluvieuse sans que sa stabilité soit sérieusement mise en péril. Le professeur Lemaire a déjà mentionné ce point en 1991 à propos du dôme de la Chaîne. Parlant des dommages que le temps et les éléments risquaient de causer à cet ouvrage, il a formulé l'observation suivante : "Il est souhaitable que des restaurations aussi importantes et délicates ne soient entreprises que lorsque tous les moyens indispensables à leur réalisation dans un délai raisonnable sont assurés"¹⁴.

Le manque de coordination et de concertation semble aussi avoir joué un rôle dans le cas du creusement par le Ministère israélien des affaires religieuses du tunnel situé le long du Mur occidental de Al-Haram Al-Sharif, qui a été cause de problèmes structurels pour les édifices susjacents, parmi lesquels certains monuments mamelouks très importants¹⁵.

Le professeur Lemaire a longuement traité de la question dans tous les rapports qu'il a soumis de 1971 à 1996. Dès le début des opérations, en 1968, le Waqf islamique et d'autres propriétaires arabes se sont plaints avec force de défaillances structurales causées aux édifices situés au-dessus du tunnel, les attribuant à la perturbation du sol et des structures de soulèvement liée au creusement. Selon les ingénieurs israéliens chargés de la consolidation, un grand nombre des fissures qui sont apparues au cours de la dernière décennie sur plusieurs monuments de la vieille ville seraient plutôt imputables à l'assèchement du sol très humide et plein de débris et de sels de Jérusalem, qui a suivi l'installation d'un système de drainage performant dans toute la vieille ville et en particulier le long de la vallée du Tyropeon. Le professeur Lemaire avait déjà souligné, dans nombre de ses rapports, l'instabilité du sol de Jérusalem, causée par l'accumulation de couches et les destructions qui se sont poursuivies pendant plusieurs milliers d'années. Il écrivait dans son rapport de 1987 :

Le sous-sol est extrêmement variable et incertain car il est constitué souvent de couches superposées de débris accumulés au cours de plus de deux millénaires, épaisses de plusieurs mètres et encombrées de murs, de canalisations anciennes, de citernes en service ou comblées, etc. Les fondations des maisons prennent appui sur ces débris et sont dans de nombreux cas peu profondes. Dans les quartiers bas de la ville, l'humidité et les sels rongent le mortier des murs. Tout cela explique pourquoi les structures vernaculaires sont souvent fragiles. Des fouilles exécutées au pied de leurs murs peuvent les ébranler¹⁶.

La question demeure de savoir s'il était possible de prédire les effets de l'assèchement du sol et de prendre des mesures pour prévenir l'instabilité qui en est résultée. Il semble, cependant, que d'importants travaux de consolidation, dont certains n'ont été achevés que l'an dernier, garantissent désormais la stabilité du tunnel.

¹⁴ Lemaire, document 26 C/14 Add. (1991), annexe, p. 6.

¹⁵ L'escalier d'honneur de la madrassa Al-Mandjakiyya, qui abrite les locaux du Waqf islamique, s'est en partie effondré dans les années 80, effondrement qui serait dû aux travaux de construction du tunnel.

¹⁶ Lemaire, document 127 EX/12 (1987), p. 8.

Comme dans beaucoup de villes historiques de par le monde, le manque d'entretien est un des principaux problèmes affectant l'état de conservation des monuments de la vieille ville de Jérusalem. Beaucoup de monuments sont en très mauvais état, après des décennies de négligence et d'utilisation inadaptée, et exigent une intervention d'urgence. Le Waqf islamique a établi une liste de ces monuments, dont le nombre dépasse 200 et qu'il est impossible de tous énumérer ici. Trop longtemps négligées, les dégradations de surface, les infiltrations d'eau, l'obstruction des écoulements finissent par causer des dégâts structurels permanents. Le fait, en particulier, que ces monuments soient utilisés aux fins d'habitation par des personnes défavorisées contribue à aggraver la situation. Le manque de moyens et des considérations d'ordre social empêchent ainsi les interventions nécessaires. À propos des monuments du quartier musulman, le professeur Lemaire écrivait en 1987 :

"[I]l ne faut pas cacher qu'à part les monuments qui s'élèvent sur le Haram, dont certains attendent aussi une restauration, l'état du patrimoine islamique de Jérusalem frise la catastrophe. Les édifices monumentaux appartiennent pratiquement tous aux waqf religieux ou familiaux et, selon les responsables, ces organisations manquent d'argent pour les entretenir et a fortiori pour les restaurer"¹⁷.

Depuis, en dépit de nombreux efforts et d'un certain travail de restauration, la situation n'a pas changé de façon notable. Le Dar Al-Aitâm (aussi appelé complexe du Sultan Khaskî) fait exception. Ce très grand monument a été restauré ces dernières années par la Welfare Association. L'Aga Khan Trust envisage d'attribuer son prix très convoité à ce projet, qui a une importante composante sociale (le complexe a été transformé en un atelier d'artisanat et orphelinat).

Parmi les exemples de monuments qui souffrent d'un manque d'entretien, la mission a inspecté la cathédrale arménienne Saint-Jacques-le-Majeur, qui a un besoin urgent de réparations. Les dégradations ont des causes multiples : infiltrations d'eau dans les voûtes (entièrement couvertes de plâtre au ciment) du fait du mauvais état des toitures ; forte humidité des murs en de nombreux endroits (entraînant la chute de précieuses céramiques) ; fissures causées par le dernier séisme (février 2004) ; autels très endommagés ; peintures et autres œuvres d'art ayant un besoin urgent de restauration ; boiseries infestées par les vers, etc. Le Patriarcat arménien a demandé à un architecte une étude de conservation préliminaire, accompagnée d'un devis estimatif du coût des travaux (environ 5 millions de dollars des États-Unis), et cherche à obtenir les concours nécessaires. L'état de conservation de l'église inférieure de Saint-Jean-Baptiste Prodromos (le Précurseur), sur la voie chrétienne, est également inquiétant. Cette église, qui appartient au Patriarcat orthodoxe grec, est l'un des seuls édifices du Ve siècle qui subsistent encore à Jérusalem. Il est gravement menacé par l'humidité et une défaillance structurelle, et n'a jamais été restauré.

Les remparts de la ville sont assurément au nombre des monuments nécessitant des travaux d'entretien et de réparation, surtout pour ce qui est de certaines des portes. Selon le rapport du professeur Lemaire de 1987, des travaux d'entretien étaient alors apparemment en cours depuis 1969, notamment des travaux d'aménagement paysager et le dégagement du pied du rempart là où il était caché par des apports de terre ou de décombres, des fouilles et le dégagement des vestiges hasmonéens, romains, hérodiens et byzantins, et l'aménagement en une place publique de la zone s'étendant devant Bab Al-Amud¹⁸ (aussi appelée Porte de Damas). La mission a noté qu'il faudrait absolument s'occuper à nouveau de certaines des portes, en particulier de Bab Al-Amud (aussi appelée Porte de Damas) et de Bab Al-Sahera (aussi appelée Porte d'Hérode). Enfin, il convient d'attirer l'attention sur le très mauvais

¹⁷ Lemaire, document 127 EX/12 (1987), p. 28.

¹⁸ Lemaire, document 127 EX/12 (1987), p. 10 et 11.

état des six Sabil (fontaines publiques), construites sous le règne de Soliman. Comme l'indiquait le rapport Lemaire de 1990 : "La plupart demandent des travaux d'entretien, bien que les services du waqf et ceux de la municipalité y aient fait des travaux de nettoyage et de consolidation"¹⁹. Elles sont actuellement dans un état déplorable.

4.4 Les altérations du tissu bâti et du paysage urbain

La densité de population a atteint dans la vieille ville des niveaux très élevés, en particulier au cours des dernières décennies. Alors qu'elle s'établissait en 1972 à environ 27 habitants par dounam, elle était passée en 2000 à 37 habitants par dounam, soit une augmentation de 37 %. C'est dans le quartier musulman que la densité de population est la plus forte, atteignant 51 habitants par dounam (2000).

Le parc de logements de la vieille ville est relativement ancien et est dépourvu des équipements de base : des études montrent qu'il n'y a que 30 % des maisons qui aient des toilettes extérieures, et 24 % qui aient une salle de bains extérieure. En outre, comme dans la plupart des villes historiques, le tissu bâti de Jérusalem a subi au cours des dernières décennies diverses altérations.

La surpopulation de la vieille ville et l'absence de système efficace d'aménagement et de conservation ont eu pour effet conjugué un développement anarchique des activités de construction, surtout (mais pas seulement) dans le quartier musulman, se traduisant par une altération continue du tissu urbain. La construction d'appendices sur les toits et la densification du bâti existant, qui, depuis quelques années ont complètement transformé le paysage urbain traditionnel de la vieille ville, sont les modifications les plus courantes. La vue traditionnelle sur des dômes et des terrasses qu'on avait du haut des monuments et des tours est maintenant défigurée par d'innombrables superstructures (constructions annexes, balcons, toits en pente, etc.), souvent réalisées en des matériaux modernes inesthétiques, ainsi que par de véritables forêts d'antennes et de paraboles et des rangées de citernes. Cette situation affecte la totalité de la vieille ville et contraste fortement avec l'état de la ville en 1987, date à laquelle le professeur Lemaire décrivait l'habitat vernaculaire comme ayant "bien résisté au temps, tant au plan physique qu'esthétique", grâce à une "réglementation ... vis[ant] à sauvegarder cette architecture et à éviter que ne s'inscrivent, dans le tissu urbain, des bâtiments - dits "modernes" - qui altéreraient le caractère de la vieille ville"²⁰.

Mais il y a pire que ces superstructures dont la construction sans autorisation semble être chose courante mais est "réversible", dans une certaine mesure au moins, à savoir : l'altération continue de l'intérieur de beaucoup d'édifices historiques - dont certains très importants - liée à la quête constante de nouveaux espaces résidentiels dans la vieille ville. Cela inclut la réalisation de constructions intercalaires dans des cours et des passages à ciel ouvert, qui accroît la densité déjà très élevée du tissu bâti et empêche la ventilation nécessaire. L'adjonction de nouvelles salles de bains, toilettes et cuisines est également entreprise sans surveillance technique appropriée pour répondre à l'accroissement du nombre d'habitants. Un des exemples les plus frappants de ce phénomène est la construction, dans l'enceinte du tombeau mamelouk de Sitt Tunshuq, d'une maison complète à trois niveaux dissimulée derrière un mur de béton, qui bloque l'entrée du monument.

Un autre facteur affectant l'état de conservation du tissu urbain de la vieille ville est le défaut d'entretien, lié à des contestations relatives à la propriété des biens, à des problèmes administratifs

¹⁹ Lemaire, document 127 EX/12 (1990), p. 18.

²⁰ Lemaire, document 127 EX/12 (1987), p. 11 et 12.

d'obtention des permis nécessaires et au manque de moyens financiers. Dans certains quartiers, il s'est traduit par une dégradation rapide du parc bâti. Selon une enquête technique réalisée par la Welfare Association entre 1998 et 2000, 358 maisons de la vieille ville sont à l'abandon, et environ une maison sur cinq est considérée comme inhabitable et aurait un besoin urgent de réparations²¹. Si la situation est particulièrement préoccupante dans le quartier musulman, elle est généralement moins grave dans les quartiers chrétien et arménien ; quant au quartier juif, il ne comprend que des constructions modernes.

Bien entendu, tout effort visant à améliorer les conditions de vie des habitants est louable, mais les améliorations et modifications à apporter au tissu urbain pour répondre aux besoins d'une population extraordinairement dense (et croissante) posent en soi un défi non négligeable du point de vue de la conservation du patrimoine culturel et de ses valeurs.

Une autre modification du tissu urbain résulte des nouvelles constructions intercalaires, ainsi que des travaux de rénovation totale entrepris après la guerre de 1967, notamment dans le quartier juif. Le professeur Lemaire s'est étendu longuement dans ses rapports sur l'impact global de ces constructions modernes. En 1987, il écrivait :

"La distinction entre maisons restaurées et maisons reconstruites est plutôt difficile à établir, de nombreuses "restaurations" se confondant, en fait, avec des reconstructions. Dès 1971, l'attention a été attirée sur certaines déficiences scientifiques des travaux en cours. Il n'y fut guère remédié par la suite. L'aspect du quartier est davantage celui d'un ensemble vieux-neuf qu'ancien véritable. Toutefois, l'unité qui régit les matériaux - la pierre de Jérusalem -, les proportions, les volumes et les formes architecturales donne à l'ensemble une cohérence certaine. On peut, certes, regretter que des maisons qui auraient pu être conservées et restaurées aient été détruites et remplacées par des constructions neuves et, entre autres, que certaines maisons déjà ruinées, il est vrai, mais restaurables, aient été sacrifiées pour faciliter les fouilles. Il faut reconnaître cependant que l'aspect général du quartier, tel qu'il se présente aujourd'hui, respecte les valeurs traditionnelles de la vieille ville.

Des exceptions très regrettables à l'échelle traditionnelle respectée judicieusement ailleurs dans la reconstruction du quartier juif sont constituées par les bâtiments énormes élevés sur son front est, face au Haram et à la mosquée El Aksa"²².

Il n'a pas été construit de nouveaux bâtiments dans le quartier juif au cours de la dernière décennie. Cependant, la mission a été informée d'une proposition relative à la construction d'une nouvelle zone résidentielle à l'emplacement du parking actuel situé sur la bordure sud du quartier à l'intérieur des remparts, près de Bab Al-Nabi Daoud, (aussi appelée Porte de Sion). Selon les techniciens de la Jewish Quarter Development Company, le parking existant est à six mètres au-dessus des premières couches archéologiques, ce qui suffirait pour aménager un parking souterrain au-dessous des nouveaux immeubles résidentiels sans toucher aux vestiges historiques. La mission n'a pas pu déterminer clairement si cette appréciation avait été vérifiée au moyen de fouilles contrôlées. Il paraît peu vraisemblable que six mètres de dépôts urbains ne contiennent pas d'objets d'importance culturelle. La réalisation d'un tel projet, si elle se confirmait, soulèverait inévitablement des questions relatives à la légitimité et aux conséquences de la construction d'un ensemble résidentiel entièrement nouveau à l'intérieur des murailles d'une ville ancienne déclarée patrimoine mondial. D'un autre côté, la présence d'un vaste parking à l'intérieur de la zone historique n'est pas compatible avec le statut de bien du patrimoine mondial, et est elle aussi préoccupante.

²¹ L'enquête de la Welfare Association n'inclut pas le quartier juif.

²² Lemaire, document 127 EX/12 (1987), p. 13.

4.5 Risques naturels

La vieille ville de Jérusalem est édiflée sur des collines dans un environnement topographique particulier comportant des vallées escarpées. La vieille ville et ses remparts sont construits en partie sur un soubassement rocheux calcaire et en partie sur des remblais. On peut donc, selon le lieu, rencontrer des surfaces de nature différente. Les remblais sont formés de débris et résidus accumulés sur des millénaires et offrant aujourd'hui un profil stratigraphique extraordinairement riche de l'histoire de la ville, que des recherches archéologiques systématiques permettent de reconstituer. Alors que dans le soubassement rocheux originel l'eau s'écoule facilement, ces remblais retiennent l'eau, ce qui peut nuire à la stabilité et à la conservation des bâtiments.

La ville est située dans une région connue pour son activité sismique. C'est ainsi qu'on a enregistré en 1564, 1846 et 1927 de forts tremblements de terre, qui ont endommagé des monuments de première importance (par exemple la mosquée d'Al-Aqsa). De nombreux tremblements de terre de moindre importance ont été signalés, le dernier en date étant une secousse modérée enregistrée le 11 février 2004, de 4,9° à 5,3° sur l'échelle de Richter pour Jérusalem et la région de la mer Morte selon le Centre sismologique euro-méditerranéen (CSEM). Selon le "Programme de réduction des pertes causées par les tremblements de terre en Méditerranée orientale" de l'UNESCO (programme RELEMR), il faut s'attendre à des tremblements de terre majeurs dans l'avenir. Les interventions incontrôlées qui ont lieu à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments aggravent encore les risques sismiques auxquels sont exposés les habitants et le patrimoine bâti.

4.6 Trafic, accès et circulation

Une gestion d'ensemble du trafic est indispensable, compte tenu de la situation particulière existant dans la vieille ville et de son tissu urbain spécifique, avec sa voirie caractéristique, ses ruelles étroites, ses passages exigus et ses marchés de rue et bazars typiques, dans un environnement de collines. Le trafic comprend la circulation des piétons, des voitures particulières, des véhicules commerciaux, des charrettes à bras et des tracteurs (voir le paragraphe 4.7 sur la gestion des déchets). La réglementation du trafic doit donc maintenir l'équilibre entre la conception selon laquelle il importe que la vieille ville demeure une agglomération vivante et la nécessité de préserver son patrimoine caractéristique, son intégrité visuelle et son environnement.

Les autorités israéliennes et la Welfare Association ont réalisé ces dernières années plusieurs études détaillées sur le trafic et la circulation. Certains résultats des enquêtes relatives au parc de véhicules et des études statistiques sont exposés dans le plan de revitalisation de la vieille ville²³.

Les principaux aspects du trafic et de la circulation ayant une incidence sur l'état de conservation de la vieille ville sont les suivants²⁴ :

(a) *Points d'accès*

L'état de conservation des portes est variable et certaines d'entre elles ont besoin de réparations, bien que les précédents rapports à la Conférence générale de l'UNESCO indiquent que l'état général de conservation des portes est acceptable (voir aussi paragraphe 3.4)²⁵. Comme les portes sont très étroites

²³ Welfare Association, *Jerusalem Heritage and Life: The Old City Revitalization Plan* (Jérusalem, 2004), p. 120 à 127.

²⁴ Voir aussi le paragraphe 4.9 sur la gestion du tourisme.

²⁵ Lemaire, document 135 EX/11 (1990), p. 8.

et ont parfois la forme d'un L, des dommages causés par les véhicules peuvent être observés, particulièrement sur la route "Ha Ophel" et sur la route de Jaffa qui sont toutes deux soumises à un trafic très important et où des accidents d'autos se produisent régulièrement, comme Lemaire le soulignait dans son rapport de 1994²⁶.

(b) *Circulation des véhicules*

La circulation des véhicules dans les rues étroites est sujette à des restrictions. En raison de l'exiguïté et du tracé des voies, seule une circulation à sens unique est généralement possible. La vieille ville connaît des problèmes de trafic considérables dus aux heures et jours de pointe (en particulier les vendredis), ainsi qu'à leurs effets sur les déplacements des piétons. L'analyse de la Welfare Association souligne que la priorité a été donnée à certains quartiers en matière d'accès des véhicules, notamment au quartier juif, alors que les autres quartiers étaient négligés. L'état général d'entretien des rues et des chaussées dans la vieille ville peut être considéré comme satisfaisant.

(c) *Les espaces de stationnement dans la vieille ville*

La Welfare Association recense au total cinq parkings dans la vieille ville, dont la capacité va de 10 à 290 voitures. Certains de ces parkings sont des sources majeures de pollution visuelle, comme le parking du quartier juif situé près du rempart entre Bab Al-Nabi Daoud et Bab Al-Maghariba (également appelées Porte de Sion et Porte Dung) et le parking situé près du Mur occidental.

Juste à l'extérieur de Bab Al-Khalil (également appelée Porte de Jaffa), un parking nouvellement construit a une capacité de 1.200 véhicules. Dans le nouveau plan directeur de la municipalité, les espaces destinés au stationnement à l'intérieur des remparts sont attribués en fonction de paramètres fixes, avec une priorité d'accès aux secours d'urgence et aux handicapés ; les autres parkings seront implantés hors des remparts, l'accès se faisant par des navettes²⁷. La mission a aussi été informée de la construction éventuelle d'un tunnel souterrain d'accès au parking du quartier juif. Ce projet cause beaucoup de préoccupations et doit être revu afin d'évaluer les effets négatifs qu'il pourrait avoir.

(d) *Transports en commun en direction et en provenance de la vieille ville*

La mission a été informée qu'un système léger de transport sur rails - le Métro léger - serait mis en place d'ici à la fin de 2006. La mission a vu des travaux de construction en train d'être effectués très près du rempart de la vieille ville pour deux tunnels à sens unique destinés aux voitures et pour les infrastructures de surface du Métro léger. L'impact de ces travaux et les effets secondaires de l'intensité de la circulation (par exemple, les vibrations) sur les remparts de la vieille ville devront être évalués avec soin. La mission a aussi été informée des préoccupations des communautés religieuses du quartier chrétien quant aux possibilités d'accès direct à la nouvelle porte après l'installation du Métro léger.

Tout changement apporté au système actuel de transports publics (principalement des autobus) doit prendre en considération les besoins des populations locales, ainsi que leur accès à la vieille ville et les déplacements à l'intérieur de celle-ci. Les transports publics et les déplacements à pied doivent avoir la priorité sur les voitures individuelles et les véhicules privés dont l'usage devrait être encore restreint.

²⁶ Lemaire, document 28 C/19 (1994), p. 6.

²⁷ Information fournie dans "Towards a Plan for the Revitalization and Management of the Old City of Jerusalem" (Israël Technical Team, PPT, 2004).

Le débit actuel de la circulation dans la vieille ville devrait être encore réduit dans le cadre d'une planification urbaine globale et intégrée.

4.7 Environnement urbain

La mission a été informée que des améliorations majeures avaient été apportées ces dernières années aux infrastructures urbaines, notamment aux réseaux d'électricité, d'adduction d'eau et d'égouts, ainsi qu'à la gestion des déchets.

La municipalité assure la collecte des déchets solides avec des tracteurs et des véhicules de taille réduite adaptés aux rues étroites et aux ruelles. La mission a toutefois noté que les déchets solides demeurent un problème en raison du petit nombre de conteneurs et de poubelles.

Créée en 1966, la East Jerusalem Development Company a été chargée d'une tâche de longue haleine consistant à améliorer les réseaux de services et les infrastructures. Après l'extension en 1967 de ses activités à la vieille ville, la East Jerusalem Development Company a rénové et remplacé les anciens réseaux par de nouveaux réseaux d'égouts et d'adduction d'eau potable, ainsi que d'électricité.

Le projet a englobé la quasi-totalité de la vieille ville et a grandement amélioré les conditions de vie des habitants. La population peut maintenant utiliser de l'eau courante (au lieu de l'eau de pluie puisée dans des citernes). Les eaux usées et l'eau de pluie sont maintenant canalisées et évacuées dans des réseaux d'égouts et de drainage séparés. Ces facteurs ont permis d'améliorer l'hygiène publique et de réduire les maladies. La mission a été informée qu'en 30 ans 100 millions environ de dollars des États-Unis avaient été dépensés pour ces améliorations et aussi pour l'éclairage public, le pavement en pierre des rues et l'enlèvement des antennes et leur remplacement par des câbles pour rendre à la vieille ville son intégrité visuelle. En 1991, alors que les travaux étaient toujours en cours, le professeur Lemaire notait que :

Il est évident qu'il s'agit là d'une amélioration importante de la qualité de la vie dans la vieille ville dont les équipements généralement très anciens (certains égouts dataient encore de l'époque romaine et avaient 2.000 ans d'âge !) ne répondaient plus aux besoins de la vie et de l'hygiène d'aujourd'hui²⁸.

L'électricité est fournie depuis 1988 par deux entreprises différentes : la Jerusalem Electricity Company pour les quartiers musulman et chrétien et la Israel Company pour le quartier juif. Bien que l'alimentation en électricité soit généralement bonne, le remplacement des lignes électriques anciennes et une modernisation ultérieure du réseau seraient nécessaires en raison de la croissance démographique et du développement économique.

Parallèlement à ces installations, l'ensemble de la voirie de la vieille ville a bénéficié d'un nouveau pavement qui a amélioré sa cohérence visuelle. Le pavement en pierre blanche de Jérusalem est adapté aux ruelles étroites et à la topographie urbaine et permet aux piétons, aux charrettes à bras et aux tracteurs de circuler facilement. Dans certains quartiers, le pavement ancien a été dégagé et ramené au niveau de la rue, par exemple à Suq el Bazar (également appelé David Street). Ces faits ont été mentionnés dans les précédents rapports à la Conférence générale.

²⁸ Traduit du français (Lemaire, document 26 C/14 Add. (1991), p. 6).

La vieille ville est connue sous le nom de "Ville de pierre" et la végétation naturelle y est rare. Elle se concentre dans un petit nombre de jardins privés, en particulier les jardins des monastères chrétiens et les oliviers traditionnels du Haram-al-Sharif, ainsi que dans des parcelles situées à l'intérieur et à l'extérieur des remparts. Une comparaison de photos aériennes prises entre 1917 et aujourd'hui montre l'accroissement considérable du nombre d'arbres sur le Haram-al-Sharif, phénomène lié aux projets d'aménagement paysager du site.

4.8 Impacts sur l'intégrité visuelle

La mission a noté un certain nombre d'aménagements anarchiques qui modifient le paysage urbain et l'aspect des toits caractéristiques de la vieille ville et portent atteinte à son intégrité visuelle. Les points suivants devraient faire l'objet d'une étude attentive : l'aspect des toits, la silhouette de la ville et la ligne d'horizon, les relations visuelles et les points de vue, ainsi que les espaces ouverts.

Le fameux paysage urbain de la ville est irréversiblement gâté par plusieurs immeubles de grande hauteur visibles depuis les principaux belvédères que sont le mont des Oliviers et le mont Scopus ; la réglementation édictée en 1917 par les autorités britanniques pour imposer l'emploi de la pierre afin de préserver le caractère unique de la ville a parfois été battue en brèche par le recours à de nouvelles techniques de construction et au béton armé. Les points de vue et les relations visuelles entre la ville et d'autres lieux marquants des alentours devraient être pris en considération dans toute opération de planification urbaine et de construction. Certains points de vue remarquables depuis la ville sur le paysage environnant n'ont pas été suffisamment protégés, par exemple la vue du mont des Oliviers. Cette colline est partiellement couronnée de constructions privées modernes qui choquent l'œil.

Un certain nombre de bâtiments nouveaux à l'intérieur et à l'extérieur des remparts nuisent à leur intégrité visuelle. Le professeur Lemaire a largement commenté cette question. Dans sa première description du projet de Mamilla, le professeur Lemaire parle du :

"... projet urbanistique le plus vaste mis en œuvre à Jérusalem dans le voisinage immédiat de la cité historique depuis 1967 et sur un site dont une partie au moins, le "no man's land", est contestée. Il modifie totalement l'environnement immédiat du flanc ouest de la ville historique en aménageant selon un concept urbain une zone, il est vrai, fort désordonnée et déjà très bouleversée tout au long de ce siècle"²⁹.

Quatre années plus tard, en 1994, le professeur Lemaire a présenté les changements intervenus sur le site de Mamilla comme "la plus dramatique altération d'un paysage unique qui constituait l'un des joyaux urbanistiques de la Ville sainte"³⁰.

Le nouveau plan directeur de la municipalité énonce certains principes qui visent à ménager ces corridors visuels. Pour autant que les relations visuelles et historiques ne soient pas encore détruites, les points de vue marquants devraient être reconnus et protégés contre de nouveaux dommages. Il faut protéger les toits, la silhouette et la ligne d'horizon caractéristiques de la vieille ville contre des aménagements trop rapides et des transformations majeures si l'on veut maintenir son caractère historique et son intégrité visuelle.

²⁹ Traduit du français (Lemaire, document 135 EX/11 (1990), p. 6).

³⁰ Traduit du français (Lemaire, document 28 C/19 (1994), p. 7).

4.9 Gestion du tourisme

La vieille ville de Jérusalem n'est pas seulement une des principales destinations touristiques mondiales, mais aussi et avant tout un lieu sacré pour trois religions monothéistes qui y possèdent un exceptionnel patrimoine bâti constitué de monuments et de sites. Ces lieux accueillent de fortes concentrations de pèlerins et de touristes. En outre, le tourisme ne se concentre pas seulement dans certaines routes clés, mais aussi le long d'itinéraires particuliers comme la Via Dolorosa pour les chrétiens, le Mur occidental pour les juifs et le Haram Al-Sharif pour les musulmans.

Il n'y a pas toute l'année un flux continu de touristes, mais la vieille ville doit faire face à des périodes de pointe, comme le ramadan ou Pâques, où elle reçoit des millions de pèlerins des confessions intéressées. Leur accueil représente un défi majeur pour la gestion des visiteurs et la sauvegarde du patrimoine de la vieille ville.

Le nombre d'hôtels et de pensions et autres formes d'hébergement s'est accru au fil des années pour répondre à la demande des touristes et des pèlerins, ce qui a conduit à construire de nouveaux bâtiments, à agrandir les installations existantes et à augmenter le parc hôtelier à l'extérieur de la vieille ville. Selon la Welfare Association (2004), la vieille ville offre 636 chambres d'hôtel et 1.543 lits. Il y a aussi lieu de noter qu'en raison de l'actuelle crise économique et politique et de la réduction du tourisme qui en résulte, certains établissements ont dû fermer. Le nouveau plan directeur prévoit, à des fins d'expansion du tourisme, une réutilisation d'immeubles résidentiels comme lieux d'hébergement, de locaux commerciaux et installations culturelles, ce qui entraînerait une diminution des zones résidentielles de la vieille ville.

Les *installations touristiques sur place* dans la ville (par exemple toilettes publiques, fontaines à eau potable, abris, centres de secours d'urgence et kiosques d'information) sont en nombre limité et il conviendrait de les passer en revue pour déterminer si elles sont suffisantes au regard du nombre de touristes et pour éviter toute pollution visuelle, en particulier dans les lieux sacrés.

Un certain nombre de *sites d'interprétation* ont été établis ces dernières années, comme le Parc archéologique de Jérusalem consacré aux fouilles archéologiques des 130 dernières années et situé le long des Murs occidental et méridional du Haram Al-Sharif. Ce parc est un musée de plein air qui englobe le Davidson Exhibition and Reconstruction Centre où sont présentées des maquettes numériques et autres des vestiges archéologiques. La mission a noté l'ouverture dans la muraille d'une nouvelle porte située près de Bab Al-Marghariba (également appelée Porte Dung), pour créer un accès piétonnier destiné aux visiteurs du parc archéologique. Un autre centre d'interprétation est situé dans la citadelle et présente des spectacles son et lumière ainsi qu'une maquette à grande échelle de Jérusalem construite au XIXe siècle. Ces dernières années, une partie des remparts a aussi été ouverte aux visiteurs (la "promenade des remparts"), à l'exception du Haram Al-Sharif.

Malgré les efforts déployés pour améliorer la qualité des visites, des améliorations restent possibles dans certains domaines, notamment la présentation de l'histoire complexe du site. En raison des circonstances politiques et culturelles, chaque centre d'information fournit des informations différentes sur certains sites. Il n'existe ni centre d'information des visiteurs ni centre d'interprétation qui couvrirait la totalité de la vieille ville. Il ne semble pas non plus exister de coordination entre les différentes visites guidées ni aucune formation à l'interprétation de la vieille ville en tant que site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Eu égard à ce qui précède, la mission suggère d'évaluer avec soin la situation touristique dans la vieille ville en analysant les études et les recommandations existantes sur la capacité d'accueil des visiteurs et les pèlerinages, y compris des points comme les quotas, les temps d'accès, l'organisation des festivités et les sites de remplacement³¹. Cette évaluation devrait tenir compte de certains dangers, vérifiés ou potentiels, dus à l'afflux excessif de visiteurs à certaines périodes et faire une place aux considérations de sécurité des visiteurs. Une enquête générale sur les infrastructures touristiques, la capacité d'accueil de la vieille ville et certains sites (par exemple le Saint-Sépulcre) pourrait être profitable à toutes les parties concernées et déboucher sur une présentation de la vieille ville ayant la haute qualité requise. Seule une gestion cohérente des ressources uniques de la vieille ville et de ses remparts peut faire en sorte que le tourisme soit bénéfique tant pour les communautés locales que pour la conservation du site.

³¹ *Ibidem*, p. 404. Dumper suggère aussi de créer un organisme de coordination des pèlerinages ainsi qu'un organisme de recherche et de formation chargé de suivre les tendances et les phénomènes.

Résolution 32 C/39 adoptée par la Conférence générale en octobre 2003

La Conférence générale,

Se référant à la résolution 31 C/31, ainsi qu'aux dispositions des quatre Conventions de Genève (1949), de la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954) et du Protocole y relatif ainsi que de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), à l'inscription de la vieille ville de Jérusalem sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste du patrimoine mondial en péril et aux recommandations, résolutions et décisions de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel,

Assurant que rien dans la présente résolution, qui vise à la sauvegarde du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem, n'affectera en aucune manière les résolutions et décisions pertinentes des Nations Unies, en particulier les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur le statut juridique de Jérusalem,

Prenant note du document 32 C/15 relatif à Jérusalem et *attirant l'attention* sur les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de la résolution 31 C/31,

Constatant que :

- (a) malgré les efforts louables et constants déployés par le Directeur général pour la mise en oeuvre des résolutions de la Conférence générale ainsi que des décisions du Conseil exécutif concernant la sauvegarde de Jérusalem, peu ou pas de progrès a été constaté à cet égard,
- (b) puisqu'il est reconnu que certains dangers pèsent sur certaines parties du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem (Al-Qods), il est nécessaire de sauvegarder les monuments et sites historiques dans un contexte spirituel, culturel et démographique qui, par sa diversité autant que par son harmonieuse complémentarité, constitue le caractère unique de Jérusalem en tant que symbole du patrimoine de l'humanité tout entière,
- (c) quant à la mission technique confiée au professeur Oleg Grabar, les autorités israéliennes ont indiqué que même si elles étaient disposées à envisager cette initiative, elles ne pouvaient pas lui donner suite pour le moment,

Rappelant ses décisions en la matière et *invitant* le Directeur général à poursuivre ses efforts pour leur mise en oeuvre,

1. *Réitère* son appui à l'initiative annoncée par le Directeur général à la 31^e session de la Conférence générale visant à élaborer un plan d'action global pour la sauvegarde du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem ; dans cette perspective, rappelant la décision prise par le Comité du patrimoine mondial à sa 27^e session, *invite* le Directeur général à envoyer, dès que possible, en coopération avec les parties concernées, une mission purement technique et hautement qualifiée à Jérusalem concernant l'état de conservation du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem et ses remparts et *demande* au Directeur général d'établir, dans un délai d'une année, un comité d'experts équitablement composé, chargé de proposer, sur des bases purement scientifiques et techniques, les lignes directrices de ce plan d'action ainsi que des propositions pour sa mise en oeuvre ; *invite* les autorités israéliennes à prendre les mesures nécessaires à cet égard ;
2. *Invite* à commencer, dans des délais compatibles avec l'urgence de la situation, les travaux de consolidation, restauration et réhabilitation à l'intérieur de Al-Haram Al-Sharif, en particulier de la Madrassa Al-Ashrafiya et du Centre de sauvegarde des manuscrits historiques, projets dont la préparation est achevée et le financement disponible, grâce à la généreuse contribution du Royaume d'Arabie saoudite ;
3. *Demande également* de hâter l'établissement au sein de l'Université Al-Qods d'un Centre de formation en archéologie pour lequel l'UNESCO, sur la base d'une proposition de l'ICCROM, a élaboré un programme, un calendrier et des modalités de fonctionnement et *exprime le souhait* que ce projet pourra renforcer la coopération entre les institutions concernées de Jérusalem ;
4. *Renouvelle* son appel aux Etats, organisations, institutions et personnes morales et physiques, afin qu'ils contribuent financièrement au compte spécial destiné à la sauvegarde du patrimoine culturel de la vieille ville de Jérusalem, notamment à des activités en faveur de la préservation de l'ensemble des monuments religieux et historiques qui, dans les différentes parties de la vieille ville de Jérusalem, nécessitent une restauration, ainsi qu'à la formation et au renforcement des capacités dans le domaine de la restauration et de la préservation des monuments et sites, des musées, des archives et des manuscrits, tout en remerciant l'Italie pour sa coopération ;
5. *Prie* les organisations et institutions gouvernementales et non gouvernementales de se conformer aux résolutions de la Conférence générale et décisions du Conseil exécutif de l'UNESCO relatives à Jérusalem ;
6. *Invite* le Directeur général à soumettre un rapport au Conseil exécutif à sa 170^e session ;
7. *Décide* d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa 33^e session.